

OCTOBRE
2026

BAROMÈTRE DE L'EMPLOI

POUR LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE

n°46

L'EMPLOI ESTIMÉ DANS LE SECTEUR « COMMERCE ET RÉPARATION AUTOMOBILE » AU 2^e TRIMESTRE 2026

RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE DU CHAMP D'OBSERVATION

Définition du secteur « Commerce et de la Réparation Automobile »



45.11Z

Commerce automobile



45.19Z

Commerce de véhicules industriels et d'utilitaires



45.20A

Réparation automobile



45.20B

Réparation de véhicules industriels et d'utilitaires



45.32Z

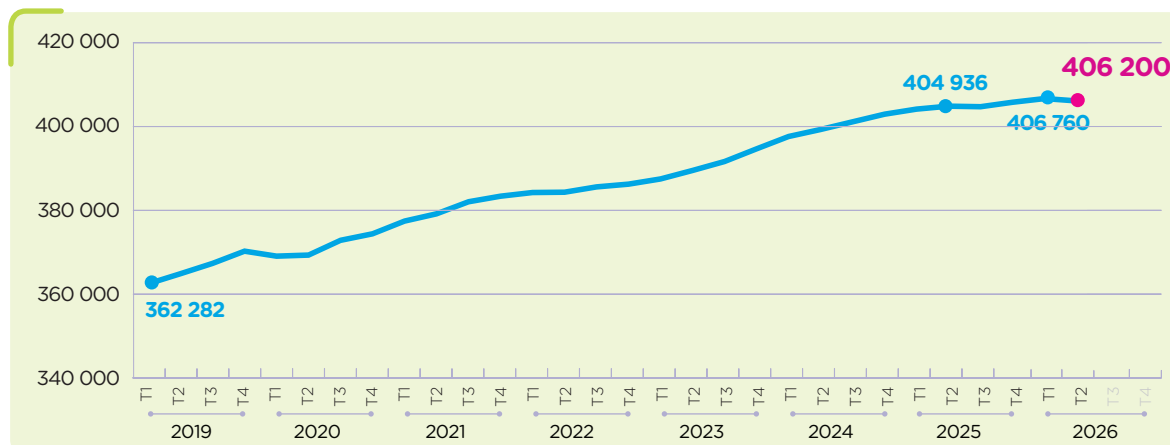
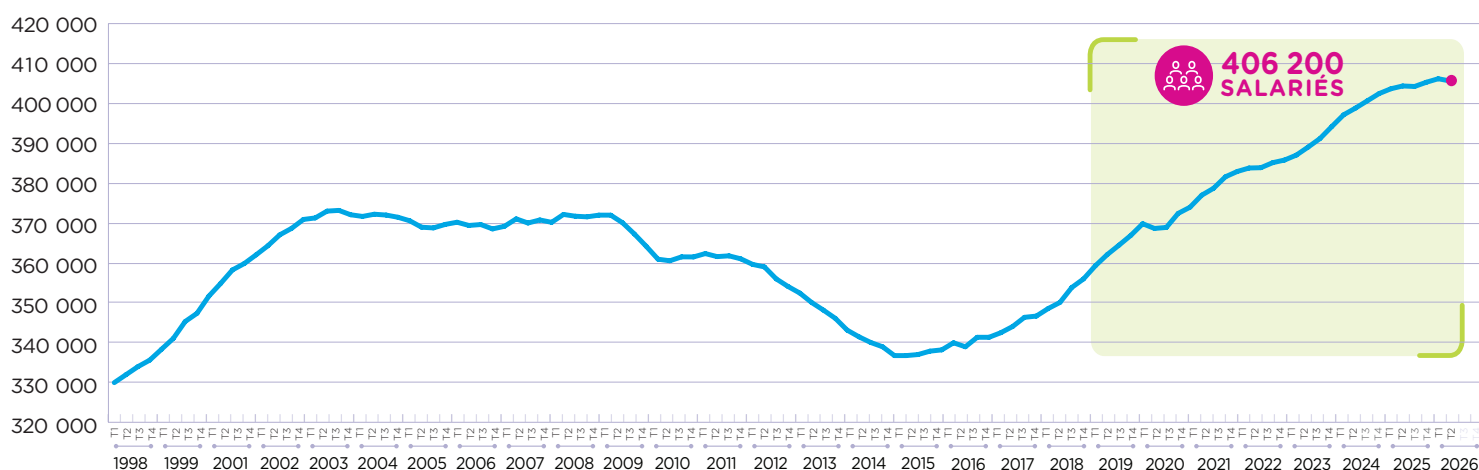
Commerce de détail d'équipements automobiles



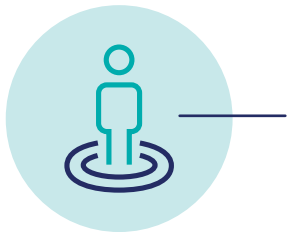
45.40Z

Commerce et réparation de motocycles

SECTEUR « COMMERCE ET RÉPARATION AUTOMOBILE »



Source : URSSAF
Données estimées
(hors 4531Z, hors DOM,
actualisées à fin 06/2026)



Au 30/06/2026, 406 200 salariés (données estimées, apprentis inclus) travaillaient dans le secteur « Commerce et réparation d'automobiles, de motocycles et de poids lourds ».

Sur le deuxième trimestre 2026, l'emploi dans le secteur du « Commerce et de la Réparation Automobile » enregistre un recul de - 0,1 %, soit 560 salariés de moins qu'au trimestre précédent. Cette évolution est similaire à celle observée toutes branches confondues. Elle intervient après des hausses de l'emploi modérées, observées depuis le début de l'année 2025. Il s'agit également du deuxième trimestre (non consécutif) de baisse de l'emploi observée depuis la pandémie de la Covid 19 intervenue en 2020.

Sur le premier semestre 2026, l'évolution constatée correspond donc à une stabilité de l'emploi (+ 0,1 %, + 320 salariés), alors qu'il progressait les années passées. Déjà, la progression de l'emploi s'était ralentie en 2025, sur chaque trimestre, comparativement à 2024. De plus, l'alternance avait très légèrement régressé à la rentrée 2025 par rapport aux années précédentes. Sur un an glissant, l'emploi ne progresse donc que très peu (+ 0,3 %, + 1 250 salariés).

L'emploi dans le commerce et la réparation automobile se situe toutefois proche de son niveau le plus haut jamais observé. Depuis sa croissance entamée depuis fin 2014, ce sont plus de 69 500 salariés supplémentaires qui ont rejoint la branche en plus de 11 ans (+ 21 %).



Par rapport au précédent baromètre, les chiffres de l'emploi dans le commerce et la réparation automobile ont été réhaussés de l'ordre de 6 000 emplois supplémentaires. Cela est dû au changement de code APE d'une entreprise ayant intégré l'APE 4511Z depuis le 2^e trimestre 2025. En conséquence, l'historique de la série a été également impacté pour que cette évolution ne biaise pas l'évolution naturelle de l'emploi dans la branche.



JANVIER 2027

information sur le 3^e trimestre 2026 pour le secteur « Commerce et Réparation Automobile »



ORGANISATIONS PATRONALES

- Mobilians
- U2M : Union des Métiers de la Mobilité
- FNA : Fédération Nationale Automobile



ORGANISATIONS SALARIALES

- Fédération de la Métallurgie CFE - CGC (Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres)
- Fédération Nationale CFTC des Syndicats de la Métallurgie et Parties Similaires (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens)
- FGMM - CFTD (Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie - Confédération Française Démocratique du Travail)
- FO Métaux (Fédération Confédérée Force Ouvrière de la Métallurgie)
- FTM CGT (Fédération des Travailleurs de la Métallurgie - Confédération Générale des Travailleurs)